**PAR CONSÉQUENT,** il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont informe le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire ainsi que le Ministère du Développement Durable et des Parcs de son engagement à effectuer les travaux de vidange du bassin no. 1 au cours de l'année 2012.

**QUE** la présente résolution soit adressée à madame Marie-Line Pedneault, ingénieur, secteur municipal, MDDEP, direction régionale de l'analyse, bureau de la Capitale-Nationale, 1175 Boul. Lebourgneuf, bureau 100, Québec (Québec) G2K 0B7.

**NO. 9600-09-11**
**VENTE DE TERRAIN À SIMON TREMBLAY ET CAROLINE RIOUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que la Ville de Clermont vend à Madame Caroline Rioux, demeurant au 135, rue Dollard, Saint-Lambert-de-Lauzon et à Monsieur Simon Tremblay, demeurant au 31 rue Forget à Clermont, un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 062 354 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 771,40 mètres carrés, pour un coût total de 15 379,31 $ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 23 septembre 2011.

**QUE** Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Madame Caroline Rioux, 135 rue Dollard, Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0, à Monsieur Simon Tremblay, 31 rue Forget, Clermont (Québec) G4A 1E4 ainsi qu'au notaire choisi par les acquéreurs.

**NO. 9601-09-11**
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que l'assemblée soit levée à 18 h 37.

_____
**Jean-Pierre Gagnon**
**Maire**

_____
**Brigitte Harvey**
**Directrice générale**